

RHÔNE CRUSSOL

SAINT-PÉRAY

Pour une agriculture citoyenne et locale

Ouverte à tous dans le cadre de la semaine de l'installation-transmission paysanne en Ardèche, une visite de la ferme de Bio Tom, à Saint-Péray, était organisée par Impact 07 (initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale), ce mardi 13 octobre.

Cette visite s'est déroulée en présence de citoyens, d'agriculteurs et d'élus de Saint-Péray, Châteaubourg, Guilherand-Granges, Saint-Romain-de-Lerps, Boffres et Saint-Michel-de-Chabrilanoux. De porteurs de projets étaient aussi présents : Élixa et Hugo (maraîchage en Nord-Ardèche), Benoît (maraîchage au Cheylard), Hugo (maraîchage sur Rhône Crussol), Yann (micro-ferme à Vernoux), Floriane (création d'un lieu de rencontre et de travail favorisant la biodiversité à La Plaine) et Olivier (polyculture-élevage).

■ Pour une alimentation de qualité

Le thème de cette rencontre, encadrée par Amélie Charveriat et Anne-Lise Lefort, était le rôle des citoyens et des élus pour une agriculture et une alimentation de qualité.

Lors de l'après-midi, Thomas Raoulx (Bio Tom) et Oriane Bourgeois (Les P'tites Bettes), deux agriculteurs récemment installés dans la zone de La Plaine de Saint-Péray, ont témoigné de leur expérience. L'Amap de Saint-Péray (association pour le maintien d'une agricultu-



Visite des serres de la ferme Bio Tom, mardi 13 octobre.

re paysanne) a présenté son partenariat entre les producteurs locaux et les consommateurs. Il a aussi été question des créations d'emploi possibles sur un territoire grâce à la relocalisation de l'alimentation.

■ Retours d'expériences de Thomas et Oriane

Deux des agriculteurs présents, installés depuis peu dans La Plaine, ont témoigné de leur parcours. Ils ont été aidés par les élus locaux. Thomas Raoulx, après un BPREA (Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole), obtenu à Die en 2017, a cherché un terrain, qu'il a trouvé en comodat avec la municipalité de Saint-Péray (contrat de confiance avec mise à disposition gratuite de surface) : « J'ai ainsi exploité ce terrain de La Plaine en 2018, puis 2019, ce qui m'a bien aidé au début en m'évitant de faire de lourds investissements, hormis les tuyaux



Thomas Raoulx.

d'irrigation, les serres et les outils, pour 25 000 € sur un an et demi. Mon projet de départ, en bio, était porté par Natura Scop (coopérative d'activités et d'entrepreneurs des métiers de l'environnement, NDLR) sur deux ans, jusqu'à mon installation comme chef d'exploitation en février 2020. Je suis en commercialisation directe de ma production, par le biais de l'Amap, du marché communal, du

marché de producteurs du samedi et d'un magasin bio du secteur. Je cherche actuellement des apprentis pour le maraîchage en plein champ et sous serre. J'ai mis en place récemment un poulailler mobile, avec une rotation entre cultures et poules pondeuses sur mes surfaces, en interaction. »

■ « Je suis très attachée à la conservation de l'environnement et à la biodiversité »

Oriane Bourgeois a également commencé en comodat avec la mairie de Saint-Péray, avec laquelle elle vient aussi de signer un bail de neuf ans : « Je cultive en bio et je suis très attachée à la conservation de l'environnement et à la biodiversité. Je vois souvent toutes sortes d'animaux qui cohabitent très bien avec mes cultures. Suite à cet été très chaud, je pense à planter des arbres pour ombrager les cultures. Je

REPÈRES

■ Impact 07 est un réseau qui rassemble des organisations de développement agricole afin de promouvoir une agriculture autonome et économe, et une alimentation relocalisée et de qualité pour tous. Il accompagne et propose pour cela des alternatives concrètes aux paysans, citoyens et collectivités.

■ Plus d'infos sur <http://civamardeche.org/InstallationTransmission>



Oriane Bourgeois.

reçois quelquefois des élèves du lycée agricole du Valentin pour m'aider, et j'accueille un apprenti pour un an. »

Tous les deux pensent que l'optimisation des surfaces, en y alternant les cultures sur l'année, est importante pour éviter d'avoir une trop grande superficie à exploiter, et cela permet d'avoir plus d'exploitants sur un même territoire.

V.G.-J.

Le point de vue des élus locaux

Parmi les élus présents, Jacques Dubay, maire de Saint-Péray et président de la communauté de communes Rhône Crussol (CCRC), a souligné le caractère atypique des terrains exploités dans La Plaine : « À mon arrivée à la mairie, ces terres (30 à 35 hectares) étaient prévues en constructible et nous avons voulu les rendre à l'agriculture. Les habitants n'y ont pas perdu car cela participe au maintien d'un environnement préservé et non construit. Le comodat permet de faire un test avec l'agriculteur pour voir si son installation est possible à terme, et nous sommes plutôt tournés vers le bio. »

Jean Riailon, vice-président de la CCRC en charge de l'agriculture et de la viticulture : « Si on veut respecter l'objectif du 50 % de produits locaux dans nos cantines, il faut installer de nouveaux agriculteurs et on doit essayer d'acquiescer des terres en accord avec les propriétaires pour constituer un patrimoine foncier qui



Une partie des élus locaux, dont Jean Riailon (avec les lunettes), lors de la visite de ferme du 13 octobre.

permette une autonomie alimentaire sur le territoire. Mais on se heurte aussi au problème du bâti : certains agriculteurs qui partent en retraite veulent rester habiter leur ferme, ce qui rend difficile la transmission. »

Anne Simon, maire de Saint-Romain-de-Lerps : « On voudrait favoriser ces projets agrico-

les sur le plateau, mais il nous faut trouver du foncier, ce qui n'est pas facile quand il y a beaucoup de propriétaires privés. Il y a un autre problème lié au voisinage car, selon le projet, notamment en élevage, les riverains s'y opposent parfois craignant des nuisances (sonores, olfactives...). »

Rassembler consommateurs et producteurs locaux

L'Amap de Saint-Péray existe depuis 12-13 ans. Chaque vendredi, elle fournit à ses adhérents, dès 5 € par semaine, des paniers paysans à retirer chez Catherine, chemin des Guérets : « Notre association rassemble consommateurs et producteurs locaux (de petits fruits, légumes, pain, œufs, miel, savon et produits ménagers...) sous forme de contrats paniers commandés chaque semaine. L'Amap peut donc jouer un rôle intéressant dans l'installation d'un agriculteur, qui peut programmer ses productions en fonction du nombre de clients inscrits le vendredi. Tom est partenaire de l'Amap depuis son installation, et ce sont souvent les légumes qui fidélisent les gens



Sarah Bertolotti est responsable de l'Amap Saint-Péray.

au départ, mais ils sont contents de trouver aussi d'autres produits », explique Sarah Bertolotti, responsable Amap Saint-Péray.

Pour en savoir plus : <http://amapstperay.org>